SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE ET TERRITORIAL : UNE STRATÉGIE POUR LE CANTON DE GENEVE

Fiche mesure

M8 – Encourager la création de « pôles alimentaires » dans les communes et quartiers

Porteurs envisagés	Portage associatif local, accompagnement par l'association « ma-terre », partenariat avec les communes.
Référents.es	Aude Martenot accompagnée par Amour Lokossou pour l'association « ma-terre »
Date	Octobre 2026

Contribution à la stratégie SADT

Objectif de la mesure

Favoriser la création et l'animation de « pôles alimentaires » de quartier permettant des échanges entre producteurs locaux, consommateurs, acteurs associatifs et acteurs publics pour :

1. Garantir l'accès physique et économique à une alimentation saine ;
2. Encourager les pratiques de consommation durables et la réappropriation de l'alimentation ;
3. Renforcer la cohésion sociale et l'inclusion.

Résultats / livrables attendus

Émergence d'un réseau de « pôles alimentaires » dans les quartiers/communes pouvant offrir une diversité de services à la population locale tels que :

- Une cantine populaire de quartier proposant une offre alimentaire saine et à prix accessible ;
- La mise à disposition d'espaces de cuisine collective pour permettre l'autonomie culinaire (en synergie avec l'avant-projet de loi sur le droit à l'alimentation) ;
- Un espace d'échange et de cohésion sociale entre habitants, associations et acteurs publics ;

- Un espace de co-construction et de mise en œuvre d'idées locales et innovantes de promotion d'une transition alimentaire durable (jardin partagé, caisse alimentaire …) ;
- Un lieu de sensibilisation à l'alimentation saine et durable ;
- L'accès à une offre de produits locaux et/ou durables à prix accessibles (ex. : marché, épicerie …).

Analyse de l'existant

État des lieux à Genève

Projet Morillon-Parc, future ferme urbaine à la rue des Bossons à Onex
Les points forts du projet : Promotion de la biodiversité, gestion durable des ressources, préservation des sols, éducation et sensibilisation, cohésion communautaire, agroécologie, accès à des aliments frais, locaux et de saison, soutien à l'économie locale, faible nuisance sonore, résilience. *https://www.onex.ch/ma-ville/ville-durable/cultivons-l-avenir-a-morillon-parc/*

Étude conduite par ma-terre avec la Ville de Vernier et l'Université de Genève
(questionnaire recueillant 262 réponses exploitables et quatre focus groups), documentant les besoins réels des habitant·es du quartier des Avanchets en vue d'un futur pôle alimentaire.
Le prix trop élevé des produits sains et durables ressort comme le frein numéro un, devant le manque d'accessibilité et de temps ; 68 % des répondant·es jugent utile un nouveau projet alimentaire dans leur quartier, plébiscitant largement le format « marché de produits frais » devant les ateliers de cuisine et les repas partagés.
Ces résultats soutiennent la mise en place du projet pilote aux Avanchets, en lien avec la Ville de Vernier.

Benchmark / exemples inspirants

La Maison Solidaire et Engagée de l'Alimentation à Lyon
La MESA est un tiers lieu alimentaire géré par les associations « VRAC » et « Récup et Gamelles » qui propose plusieurs activités :

- Une cafet' : il est possible de venir du lundi au vendredi pour boire un thé, un café ou un jus accompagné d'une pâtisserie faite maison ;
- Un restaurant : il est possible d'y manger les mercredis, jeudis et vendredi midi un menu unique végétarien et bio ;
- Une épicerie : des produits bio, locaux ou issus du commerce équitable sont proposés à des prix accessibles les lundis après-midi, jeudis en fin de journée et vendredis matin ;
- Des animations/ateliers : des temps de cuisine, visites de producteur-ices ou autres ateliers sont proposés tout au long de l'année.

Réseau « Les petites cantines » en France
Les Petites Cantines, c'est un réseau non lucratif de cantines de quartier, où les convives s'accueillent et se rencontrent au travers de repas durables, participatifs et à prix libre. Il s'appuie sur l'entraide et l'intelligence collective pour tisser des relations de qualité et contribuer à la construction d'une société fondée sur la confiance.

Le modèle :

- Le groupe citoyen à l'initiative d'une petite cantine trouve un espace adéquat, avec l'aide de l'association Petites Cantines et/ou de la Ville ;
- Les investissements liés au réaménagement du lieu, avec cuisines pros, fait l'objet d'une levée de fonds (privés et publics), généralement entre 50'000 et 250'000 euros

https://www.paris.fr/pages/10-adresses-parisiennes-pour-foodies-solidaires-29718

Description détaillée

Description du fonctionnement concret de la mesure

La mesure repose sur :

- La création d'un modèle de « pôle alimentaire » :
 - Identification des lieux (quartiers/communes) pouvant abriter les « pôles alimentaires » suivant les besoins et spécificités de chaque quartier/commune ;
 - Identification des services pouvant être proposés (ateliers de cuisine, cantine populaires, jardinage, compostage, saisonnalité alimentaire, gaspillage alimentaire, point relais pour des paniers…) ;
 - Développement de modèles-types de pôle alimentaire ;
 - Élaboration de guide méthodologique de développement de pôles alimentaires sur la base du retour des expériences pilotes.

Le développement et l'étude d'un modèle pilote

- Projet pilote aux Avanchets quartier populaire du canton de Genève :
 - **A noter :** l'étude de terrain menée en 2026 auprès des habitant·es des Avanchets révèle une préférence marquée pour un format de marché de produits frais, loin devant la cantine ou les ateliers de cuisine, un élément à intégrer dans le choix définitif du format du pilote.

Principaux freins et risques

- **Viabilité financière** : la difficulté à garantir un modèle économique pérenne sans dépendre entièrement de subventions publiques.
- **Immobilier :** la difficulté à trouver des locaux adaptés, mais aussi à concilier les horaires d'ouverture, la mixité des usages et des publics, et les autres contraintes d'exploitation du lieu.
- **Ressources humaines :** la réussite de ces lieux dépend fortement de la capacité à mobiliser un personnel de formation adapté et de bénévoles.
- **Adéquation de l'offre aux besoins :** le risque de ne pas correspondre aux attentes ou aux habitudes des publics visés, d'exiger une mixité trop ambitieuse ou prématurée, ou de ne pas parvenir à fédérer les usagers autour d'un projet commun.
- **Communication :** le risque d'une communication imprécise, mal ciblée ou stigmatisante, susceptible de nuire à l'image du lieu ou de dissuader certains publics d'y recourir.

Facteurs clés de succès

- **Adhésion politique et citoyenne** : une forte implication des communes et des habitants du quartier est indispensable dès le début du projet.
- **Accessibilité** : l'emplacement est un facteur déterminant pour que le pôle devienne un véritable lieu de vie.
- **Social** : un accès social à une nourriture saine et durable pour les couches défavorisées.
- **Modèle-type** : la nécessité d'un modèle viable et adapté à chaque quartier/commune.
- **Animation** : une programmation d'activités (ateliers, repas, etc.) dynamique, adaptable et régulière cruciale pour fidéliser un public.
- **Synergie :** le renforcement de structures existantes plutôt que la création de nouvelles structures.
- **Réseaux :** la mise en réseaux crucial pour un partage d'expériences et une stimulation d'innovations.
- **Communication claire et non stigmatisante :** une communication soignée, inclusive et dénuée de tout effet stigmatisant envers les publics visés, condition essentielle pour favoriser l'appropriation du lieu par toutes et tous.

Enseignements de l'atelier participatif du 8 septembre 2026

Un atelier réunissant un cercle élargi d'actrices et d'acteurs de l'alimentation a soumis les trois grandes familles de pôles envisagées (marché de quartier, lieu d'activité, petite cantine populaire) à un exercice de « pré-mortem » : identifier les risques d'échec avant qu'ils ne surviennent, pour en tirer des mesures de prévention concrètes. Plusieurs enseignements transversaux, valables au-delà du seul projet pilote des Avanchets, en ressortent :

- **Décalage offre/besoins** : risque jugé le plus critique dans les trois groupes (produits inadaptés, rigidité de programmation, adéquation de l'offre), confirmé par l'étude aux Avanchets où le prix reste le frein numéro un ;
- **Fragilité du financement** : une dépendance excessive aux subventions ponctuelles ou au bénévolat, d'où la recommandation de penser un financement diversifié sur le temps long (jusqu'à dix ans) plutôt que sur des cycles de projet courts ;
- **Nouveaux profils professionnels** : un besoin de compétences croisant animation, nutrition et médiation sociale, affranchies des approches « projet » classiques ;
- **Synergie avec l'existant** : une préférence pour l'articulation avec les structures déjà financées (maisons de quartier, dispositifs sociaux, associations locales) plutôt que la création de structures nouvelles ;
- **Lien avec les producteur·rices locaux·ales** : une articulation à construire dès la conception des pôles, condition de faisabilité de l'approvisionnement en produits locaux et durables.

À titre d'illustration, le sous-groupe consacré au marché de quartier a esquissé le concept d'un marché itinérant et solidaire, « la Patat'Mobile », combinant localisation via application et tarification différenciée pour limiter l'exclusion par le prix.

Mise en œuvre et pilotage

Gouvernance et portage envisagés

- **Portage local** : chaque pôle sera porté par une structure locale garantissant son ancrage dans le quartier (ex : association d'habitants).
- **Accompagnement stratégique par « ma-terre »** : l'association « ma-terre » jouera un rôle de facilitateur, d'accompagnement méthodologique et de mise en réseau des différents pôles.
- **Partenariat avec les communes** : les communes sont des partenaires clés pour la mise à disposition de locaux, l'appui logistique et financier et l'intégration des pôles dans les politiques de quartier.

Plan d'action / grandes étapes

Phase 1 – Structuration

- Identifier les besoins et un modèle adapté au Quartier des Avanchets (Après-GE, Cogerim, commune de Vernier).
- Identifier parallèlement les besoins des communes ou démarches projetées par les habitants et élaborer des modèles-types viables et adaptés à chaque quartier/commune.
- Livrables attendus :
 - besoins et modèle du pôle pilote aux Avanchets.
 - besoins/initiatives projetées des communes ;
 - Autres modèles viables.

Phase 2 – Lancement de pilotes (deux ou plus) : proposition d'accompagnement par « ma-terre »

- Rechercher et mobiliser les financements nécessaires (communes, fondations …).
- Lancer les pilotes viables en priorité le projet pilote des Avanchets.
- Livrable attendu : pilote(s) démarré(s).

Phase 3 – Évaluation et consolidation

- Suivre et évaluer le(les) modèle(s) pilote(s) (fonctionnement, participation, impact social et environnemental …).
- Élaborer un guide méthodologique sur la base des retours des pilotes.
- Livrables attendus :
 - rapport d'évaluation du projet pilote ;
 - guide méthodologique.

Phase 4 – Essaimage et animation du réseau

- Accompagner le déploiement et l'ouverture des nouveaux pôles sur demande des communes.

Moyens à mobiliser

Spécifiquement pour le démarrage du projet pilote des Avanchets

- Besoins humains et logistiques (loyer, matériel …)

Consolidation, évaluation et suivi

Autres informations utiles

Acteurs.trices consulté.e.s durant le travail d'approfondissement

Lors d'un atelier organisé le 8 septembre 2026 :

Véronique Diebold	Commune de Meyrin
Florian Kettenacker	Commune de Vernier, Service de la cohésion sociale
Aude Percherin	BREAD Collective
Joël Bovey	Caritas Genève
Sabine Bally	CALIM (Conseil citoyen de l'alimentation)
Anne Fritz	CALIM (Conseil citoyen de l'alimentation)
Lucia Bordone	Haute école spécialisée (HES-SO)
Christophe Golay	FIAN Suisse (droit à l'alimentation)
Martine Bideau	Université de Genève
Sidonie Fabbi	Haute école spécialisée (HES-SO)
Coline Casnabet	Association Interstices
Christophe Dunand	Après-GE

Les résultats de l'atelier sont disponibles à l'adresse https://ma-terre.ch/page/projet_sadt

Commentaires additionnels des acteurs et actrices

Participant·es à la Rencontre cantonale du 16 octobre 2026 (séance de questions-réponses et réactions écrites) :

Ce qui ressort :

- **La proximité avec les habitant·es :** concevoir les propositions **au plus près des habitant·es** et s'appuyer sur ce qui fonctionne déjà, par exemple **un lieu déjà fréquenté** plutôt qu'un marché à horaires fixes (question de Nadine Allal sur le temps consacré aux achats et à la cuisine ; réponse d'Aude Martenot) ; **aucune action ne suffira seule** (intervention de Sidonie Fabbi).

- **Le frein financier :** le frein observé aux Avanchets est **réel** ; pour financer les pôles, l'idée est de **s'appuyer sur l'existant** plutôt que sur des projets qui ne dureront pas (question de Nadine Allal ; réponse d'Aude Martenot). Les résultats de l'étude menée aux Avanchets seront présentés au Conseil administratif de Vernier (intervention de Carolina Cerqueira).

- **Le résultat attendu :** les pôles alimentaires sont vus comme une **étape intermédiaire** ; la fiche ne dit pas encore **quel résultat concret et mesurable** ils doivent produire (réaction écrite d'Alessandro Biagini).

- **Autres points soulevés :** la participation des habitant·es à la gouvernance des pôles et le lien avec le Conseil de l'alimentation (question déposée par Raluca H.) ; une halle du marché permanente (question déposée par Florence Rossier) ; la limitation de la publicité pour les aliments moins sains (question déposée par Alexis Schoenlaub) ; des points de retrait avec casiers, réfrigérés ou non, pour la vente en ligne de produits du terroir (réaction écrite de Thierry Desbaillet).

Le détail des échanges figure dans la restitution de la séance de questions-réponses du 16 octobre 2026.